



LES CONSEILLERS DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

**Communiqué de presse**  
Paris, 24 juin 2020

## **Rapport « Hydrogène : l'heure est venue »**

Le Groupe Climat des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCE), en collaboration avec l'AFHYPAC a proposé aux pouvoirs publics un ensemble de recommandations endossées par une vingtaine de députés pour saisir l'opportunité du défi du changement climatique. Ce rapport a été réalisé dans le cadre consultations réalisées auprès des principaux industriels français de la filière hydrogène.

**Repenser nos modèles économiques en faveur de la transition écologique est une nécessité absolue.**

La crise sanitaire de ces derniers mois a fait naître de nombreuses réflexions sur le « monde d'après » et incite à réajuster certaines variables de nos modèles économiques, notamment les chaînes de valeurs et modes de production. Deux maîtres mots : souveraineté (technologique et territoriale) et développement (industriel et écologique).

**Il existe une opportunité stratégique incontournable pour réussir une transition vers des sources d'énergie décarbonées, qui s'appuierait sur des savoir-faire et technologies européens : l'hydrogène.**

**>>[Rapport complet disponible ici](#)<<**

Produit de manière propre et substitué aux combustibles fossiles, l'hydrogène est un levier massif de décarbonation de la mobilité, de la production de chaleur et des processus industriels intensifs en énergie. Utilisé comme matière première, il contribuera à décarboner les secteurs industriels de la sidérurgie, de la chimie, et d'autres encore. Il participera au recyclage du carbone pour la production de méthane de synthèse. Le rapport est centré sur l'opportunité industrielle à saisir face à la concurrence asiatique et fait échos aux risques de dépendances mis en lumière par la Covid19.

**Le tissu des PME et ETI de la filière française est historiquement étendu et ancré dans les territoires. Il est en mesure de répondre au défi industriel de réalisations collectives d'ampleur.**

*« Le commerce mondial ne peut pas se réformer en passant à côté du plus grand défi planétaire du XXI<sup>e</sup> siècle, qui est le défi du changement climatique »*  
Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie & des Finances

---

### **A propos des Conseillers du Commerce extérieur de la France**

Présents dans toutes les Régions en France et dans plus de 140 pays, c'est un réseau de 4000 chefs d'entreprise et experts de l'international, choisis pour leur compétence, au sein de l'équipe de France de l'export. Les conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés ayant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Nommés par le Premier Ministre sur proposition du secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France. En savoir plus : <http://www.cncef.org/>

### **Contact presse**

Haize ETCHAMENDY  
[hetchamendy@cncef.org](mailto:hetchamendy@cncef.org) / +33 (0)7 85 03 85 43